



Paris le 06 février 2023

Stopper le projet de réforme des retraites et la casse sociale

Le Gouvernement ne semble pas entendre les millions de travailleurs et travailleuses qui sont descendu.es dans la rue depuis le 19 janvier-

Nous n'avons donc pas le choix : il faut (répéter plus fort) exprimer encore et de manière amplifiée notre opposition à la réforme des retraites.

Même si la caisse autonome des avocat.es est pour l'instant épargnée, nous sommes directement concerné.es par l'âge de départ en retraite et le nombre de trimestres de cotisations, et au-delà, par un projet qui vise à casser le système de retraite par répartition et conduira à accentuer encore les inégalités en France.

Une grève reconductible a été annoncée dans plusieurs secteurs (raffineurs, énergie, transports, ports et docks...).

Le SAF rappelle qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire.

La grève perturbe nécessairement l'économie, la vie et les projets de chacun.e. Faire grève c'est aussi perdre de l'argent, ce qui n'est facile pour personne, surtout dans le contexte actuel.

Mais ce ne sont pas les grévistes et les manifestant.es qui prennent les citoyen.nes en otage. C'est le Gouvernement. Celles et ceux qui ne pourront pas aller travailler, celles et ceux qui ne pourront pas aller en vacances connaissent la solution : aller rejoindre les manifestant.es. Plus nous serons nombreux, y compris parmi les avocat.es, plus le gouvernement se verra contraint de renoncer à son projet.

Les avocat.es resteront mobilisé.es. Ils et elles manifesteront aux côtés des travailleur.es dans la rue.

Le SAF appelle les ordres et le CNB à se mobiliser pour que tous les avocat.es rejoignent le mouvement afin d'exiger le retrait de la réforme des retraites.

Il appelle aussi les avocat.es, partout en France, à travailler collectivement pour s'organiser et se rendre disponibles pour défendre les syndicalistes, les manifestant.es et toutes celles et tous ceux qui seraient victimes de répression ou de représailles de la part de leur employeur ou du Gouvernement.

Les avocat.es seront encore dans la rue les 7 et 11 février 2023.